

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01502
Numéro SIREN : 492 490 933
Nom ou dénomination : 2 HCP INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/011932

Désignation de l'entreprise 2 HCP INVESTISSEMENTS Néant *

Adresse de l'entreprise RUE DE LA CITADELLE 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

Numéro SIRET * 4 9 2 4 9 0 9 3 3 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	18 000	012		18 000	18 000	
	Autres *	014	3 522	016	1 047	2 475	343	
	Immobilisations corporelles *	028	133 809	030	68 190	65 619	69 118	
	Immobilisations financières * (1)	040	270 258	042		270 258	220 258	
	Total I (5)	044	425 589	048	69 237	356 353	307 719	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	5 607	066		5 607		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	23 000	070		23 000	37 000
		Autres * (3)	072	7 875	074		7 875	9 678
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	213 951	086		213 951	246 341	
	Charges constatées d'avance *	092	839	094		839	565	
		Total II	096	251 272	098		251 272	293 584
		Total général (I+II)	110	676 861	112	69 237	607 624	601 302
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			5 000		5 000	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			500		500	
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131			439 093		434 573	
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136			2 084		4 519	
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142			446 677		444 593
Provisions pour risques et charges	154							
	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			126 342		95 757	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			16 969		31 308	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169	757		17 637		29 644	
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176			160 947		156 710	
	Total général (I + II + III)	180			607 624		601 302	
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		94 831	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		62 776	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 2 HCP INVESTISSEMENTS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le					
		13	1	1	2	2	0	2	2	1	1	2	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209						210					
	Production vendue biens services *	215						214					
		217						218		399 472		300 280	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222					
	Production immobilisée *							224					
	Subventions d'exploitation reçues							226				6 000	
	Autres produits							230				602	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232		399 472		306 882		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stock (marchandises) *						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		16				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240						
	Autres charges externes * (dont crédit bail - mobilier - immobilier)						242		303 360		211 308		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 219)	243					244		8 411		7 661		
	Rémunérations du personnel *						250		48 085		42 656		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		21 920		28 457		
	Dotations aux amortissements *						254		14 142		10 230		
	Dotations aux provisions						256						
Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259						262		35		4			
		260											
Total des charges d'exploitation (II)							264		395 970		300 316		
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270		3 502		6 566		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280						
	Produits exceptionnels (IV)						290		985				
	Charges financières (V)						294		1 111		528		
	Charges exceptionnelles dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347						300				52		
			348										
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306		1 291		1 467			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310		2 084		4 519		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles *						322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324		1 291				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247						330		5 232				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44 septies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44 septies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdes) 138		342							
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 septies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991										
	Divers dont ZFANG (44 quaterdes) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUID (art. 44 septidécies) 992		350							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44 septidécies) 993										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		8 607		354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		8 607		372		

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : 2 HCP INVESTISSEMENTS

31/12/2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
LLD NON DEDUCTIBLES		5 232
Total des réintégrations diverses	330	5 232

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise 2 HCP INVESTISSEMENTS

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	18 000	402		404		406	18 000		18 000		18 000
	Autres	410	5 230	412	2 792	414	4 500	416	3 522		3 522		3 522
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	85 428	452	6 215	454		456	91 643		91 643		91 643
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	38 944	472	3 769	474	547	476	42 166		42 166		42 166
Immobilisations financières		480	220 258	482	50 000	484		486	270 258		270 258		270 258
TOTAL		490	367 860	492	62 776	494	5 047	496	425 589		425 589		425 589
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	4 887	502	660	504	4 500	506	1 047		1 047		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	20 031	542	10 198	544		546	30 230		30 230		
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	35 223	562	3 284	564	547	566	37 960		37 960		
TOTAL		570	60 142	572	14 142	574	5 047	576	69 237		69 237		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		ORDI ASUS F20CD FR		SITE INTERNET BEXT									
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle	Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1	547	547											
2	4 500	4 500											
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	5 047	580	5 047	582	584	586	581	587	589	585	583	595
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL						596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise 2 HCP INVESTISSEMENTS

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Déficits de l'exercice	860	
					Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381					5 986
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325					5 986
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380					15 934
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326					
N° du centre de gestion agréé	388					
Montant de la TVA collectée	374					79 894
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378					53 074
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : 2 HCP INVESTISSEMENTS		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2022	et clos le : 31/12/2022	Durée en nombre de mois 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	399 472
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	399 472
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	10 994
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	259 176
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	35
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	270 206
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137 129 266
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	129 266
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
<small>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</small>		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022 399 472	Effectifs au sens de la CVAE * 023 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024 01/01/2022	160 31/12/2022
Date de cessation	186	
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128</small>		
<small>* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs</small>		

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
part 38 de l'annexe III du C.G.T.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 4 9 2 4 9 0 9 3 3 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 HCP INVESTISSEMENTS

ADRESSE (voie) RUE DE LA CITADELLE

CODE POSTAL 83140 VILLE SIX-FOURS-LES-PLAGES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TESTANIERE Prénom(s) Florent

Nom marital % de détention 99.00 Nb de parts ou actions 99

Naissance : Date 280182 N° Département 84 Commune APT Pays

Adresse : N° 408 Voie CHEMIN DE LA COLLINE

Code postal 83110 Commune SANARY SUR MER Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Capital Quotidien

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 4 9 2 4 9 0 9 3 3 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 HCP INVESTISSEMENTS

ADRESSE (voie) RUE DE LA CITADELLE

CODE POSTAL 83140 VILLE SIX-FOURS-LES-PLAGES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Capit. Qualité

2 HCP INVESTISSEMENTS

RUE DE LA CITADELLE

83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

SEC LEBON INTELEC

1155 Avenue Dei Reganeu

Le Pergolèse

83150 BANDOL

04 94 22 06 25

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 607 624.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 399 471.65 Euros et dégageant un bénéfice de 2 084.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 230		2 792
Installations générales agencements aménagements divers	85 428		6 215
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 944		3 769
TOTAL	124 372		9 984
Autres participations	219 831		50 000
Prêts, autres immobilisations financières	428		
TOTAL	220 258		50 000
TOTAL GENERAL	367 860		62 776

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		4 500	21 522	21 522
Installations générales agencements aménagements divers			91 643	91 643
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		547	42 166	42 166
TOTAL		547	133 809	133 809
Autres participations			269 831	269 831
Prêts, autres immobilisations financières			428	428
TOTAL			270 258	270 258
TOTAL GENERAL		5 047	425 589	425 589

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 887	660	4 500	1 047
Installations générales agencements aménagements divers	20 031	10 198		30 230
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 223	3 284	547	37 960
TOTAL	55 255	13 482	547	68 190
TOTAL GENERAL	60 142	14 142	5 047	69 237

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	660				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 198				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 284				
TOTAL	13 482				
TOTAL GENERAL	14 142				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	269 514	269 514	
Autres immobilisations financières	428	428	
Autres créances clients	23 000	23 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 875	7 875	
Charges constatées d'avance	839	839	
TOTAL	301 655	301 655	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 297	3 297		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	123 045	79 996	43 048	
Fournisseurs et comptes rattachés	16 969	16 969		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 625	11 625		
Impôts sur les bénéfices	1 291	1 291		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 964	3 964		
Groupe et associés	757	757		
TOTAL	160 947	117 899	43 048	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	55 052			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 468			

2 HCP INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : rue de la Citadelle – Le Brusac
83140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 492 490 933

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice 2022 a été marqué par l'augmentation de notre chiffre d'affaires.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2022 date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité devrait se stabiliser pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

+

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 :

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 399 472 euros contre 300 280 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 33.03%.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 399 472 euros contre 306 882 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 30.17%.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 395 970 euros contre 300 316 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 31.85%.

Le résultat d'exploitation ressort à + 3 502 euros contre + 6 566 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 46.66%.

Compte tenu d'un résultat financier de - 1 111 euros contre - 528 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à + 3 064 euros contre + 6 038 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 49.25%.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de + 985 euros contre - 52 euros au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices de 1 291 euros contre 1 467 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de + 2 084 euros contre un bénéfice de + 4 519 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 53.88%.

Au 31/12/2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 607 624 euros contre 601 302 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 1.05%.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à + 2 084 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice + 2 084 euros

Autres réserves

Autres réserves, soit + 2 084 euros

Totaux + 2 084 euros + 2 084 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de ce qu'il n'a pas été versé de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

MODIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous demanderons de vous prononcer sur la modification de la rémunération de la gérance.

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'assemblée générale décide de ratifier de la façon suivante la rémunération nette imposable du gérant pour l'exercice clos au 31/12/2022 pour un montant de 48 085 euros et la prise en charges des cotisations obligatoires et facultatives de la gérance respectivement pour 15 934 euros et 5 986 euros.

DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS

Enfin, afin de répondre aux obligations légales, vous trouverez ci-après la décomposition au 31/12/2022, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients, par date d'échéance :

- Article D 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 122 jours	Plus de 122 jours	Total (0 jour et plus)
Montant total des factures concernées TTC	4 269	335	0	0	1 856	6 460
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	1.41%	0.11%	0%	0%	0.61%	2.13%

- Article D 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (0 jour et plus)
Montant total des factures concernées TTC	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	0	0%	0%	0%	0%	0%

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Gérant quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

La Gérance

2 HCP INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : rue de la Citadelle – Le Brusç
83140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 492 490 933

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU

30 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 084 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice 2 084 euros

Autres réserves

Autres réserves, soit 2 084 euros

Totaux 2 084 euros 2 084 euros

L'assemblée générale prend acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

